

1622. Le tableau suivant indique combien les sauvages apprécient de plus en plus les bienfaits de l'éducation :—

NOMBRE DES ÉLÈVES FRÉQUENTANT LES ÉCOLES DES SAUVAGES,
DANS LES DIVERS PROVINCES, POUR LES ANNÉES 1892, 1893 ET 1894.

PROVINCES.	1892.	1893.	1894.
Ontario.....	2,273	2,310	2,341
Québec.....	559	556	634
Nouvelle-Ecosse.....	114	124	119
Nouveau-Brunswick.....	104	108	102
Manitoba.....	1,500	1,488	1,454
Colombie anglaise.....	687	786	843
Ile du Prince-Edouard.....	43	43	33
Territoires du Nord-Ouest.....	2,295	2,284	2,610
Total.....	7,575	7,699	8,136

L'augmentation de la présence générale des élèves n'est pas considérable, puisqu'elle n'est que de 437.

Toutefois ce dernier chiffre signifie plus qu'il peut paraître à première vue parce que l'introduction graduelle des pensionnats destinés à remplacer l'école ordinaire nécessite la séparation des enfants de leurs parents, ce à quoi ils sont opposés et il faut inculquer aux parents sauvages l'importance pour eux de faire ce sacrifice pour le plus grand bien de leur progéniture.

1623. Un point très intéressant se rapportant aux écoles industrielles les plus anciennes, dans les territoires du Nord-Ouest, c'est le nombre des élèves les plus avancés qui engagent leurs services à la population blanche.

Le succès obtenu jusqu'à présent dans cet ordre de choses est encourageant. D'un côté il y a avantage pour la main-d'œuvre dont les colons ont un si grand besoin dans les pays nouveaux, de l'autre les sauvages acquièrent les idées et les habitudes des colons, ce qui est de nature à développer la sympathie mutuelle.

1624. L'œuvre que le gouvernement accomplit pour les sauvages a pour but d'en faire plus tard d'utiles citoyens. En règle générale on peut en arriver là en les initiant à l'agriculture. Le grand succès obtenu sous ce rapport, récemment, est devenu évident à l'exposition de Chicago, quant aux produits exhibés par eux. Les sauvages prennent beaucoup de soin des troupeaux de bétail qui constitueront leurs ressources principales ; et l'on a discontinué la pratique de leur fournir des harnais, des instruments aratoires ou d'ustensiles qu'on leur a enseigné à fabriquer.

Les sauvages ont montré une aptitude vraiment remarquable pour la fabrique de divers objets.

1625. Il n'y a que ceux qui sont venus en contact personnel avec les sauvages qui peuvent se rendre compte de l'ignorance, de la superstition et de l'apathie contre lesquels il a fallu lutter avant de pouvoir persuader les sauvages de se livrer aux opérations même élémentaires de l'agriculture ; mais le tableau suivant qui montre les travaux des sauvages sous ce rapport en 1894 prouve que les efforts du gouvernement ont été couronnés de quelque succès :—